

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2025

MAISON à CAVAILLON



Type de bien : Maison d'habitation et diverses parcelles

Mise à prix : 10.000,00 €

Localisation : CAVAILLON (84300)

Adjudication : JEUDI 18 SEPTEMBRE à 14H

Avocat poursuivant : Maître Stephen ROCHETTE

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2025



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de CAVAILLON (84300) :

- **Une maison d'habitation sise 16 rue Waldeck Rousseau, cadastrée section CK n° 56 d'une contenance de 32ca**

Diverses parcelles :

- 481 route du Thor, **Section BN n° 267** d'une contenance de 01a95ca

- Les Barrattes :

Section BN n° 10 d'une contenance de 56a05ca

Section BN n° 13 d'une contenance de 60a95ca

Section BN n° 14 d'une contenance de 46a60ca

Section BN n° 174 d'une contenance de 70a78ca

Section BN n° 175 d'une contenance de 40a10ca

Section BN n° 264 d'une contenance de 02a50ca

Section BN n° 269 d'une contenance de 48a78ca

Mise à prix : 10.000,00 €

(dix mille euros)

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2025



VISITE : MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 effectuée par la SCP LEXRON, commissaire de justice à Avignon, tél. : 04 90 16 53 54

de 9h à 10h - visite de la maison /

de 10h30 à 11h30 - visite des terrains

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 à 14H au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 boulevard Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : L'immeuble de 93,95 m² est en travaux.

Rez-de-chaussée : entrée, cuisine, bureau, salle de bains avec wc

Au premier étage : chambre, dressing, salle d'eau avec wc

Au deuxième étage : chambre, salle d'eau avec wc, patio

Au troisième étage : chambre, salle d'eau avec wc

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau d'Avignon, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation :

La maison est en travaux et non occupée.



Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2025

Les parcelles de terre ne sont pas cultivées.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Stephen ROCHETTE, avocat poursuivant la vente, 27 boulevard Denis Soulier à Avignon, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'encherir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'Avignon où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 24/3395.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau d'AVIGNON.

Fait et rédigé à Avignon,

Le 31 juillet 2025

Stephen ROCHETTE

5093 EM109286